

## Société | Vu des Landes: Alouette, gentille alouette...



**La décision prise fin septembre par le gouvernement d'abaisser les quotas de chasses traditionnelles aux pantés (filets) et matoles (petites cages), a réussi le tour de force de mécontenter à la fois la Ligue de protection des oiseaux (LPO) et les chasseurs. Entre déclin de population des oiseaux dû surtout à l'intensification des pratiques agricoles et aux pesticides, et volonté de maintenir des pratiques transmises de génération en génération, retour sur le sujet en pleine saison de chasse à l'alouette en pays d'Orthe.**

Dans les Landes par exemple, les quotas autorisés pour la chasse à l'alouette ont été divisés par trois pour cette saison suite aux annonces de François de Rugy, passant de 210.000 à 61.600 oiseaux, ce qui correspond au nombre de volatiles officiellement chassés la saison dernière. Dénonçant le fait que le ministre de l'Ecologie autorise encore « le piégeage cruel de milliers d'oiseaux », la LPO s'est insurgée : « qui donc peut garantir que ces quotas seront respectés ? Qui peut contrôler sur le terrain puisque les chasseurs et l'administration sont dans l'impossibilité de suivre les prélèvements en direct et en temps réel et donc d'arrêter le piégeage quand les quotas seraient atteints ? ».

**-30% d'oiseaux en 15 ans** Dans son argumentation, l'association s'appuie notamment sur les derniers travaux du CNRS et du Museum d'histoire naturelle qui ont conclu à une chute de population d'un tiers en 15 ans des oiseaux des campagnes, comme l'alouette des champs. Mais d'après l'étude, c'est avant tout le monde agricole qui a « les clefs pour inverser la tendance ». En cause, les pratiques agricoles intensives et les pesticides...



Les chasseurs traditionnels, eux, mettent en avant leur « chasse raisonnée » et ne décolèrent pas devant cette brusque baisse des quotas alors que le Conseil national de la chasse et de la faune sauvage avait validé ceux de l'an passé.

Depuis sa petite cabane en feuillage au milieu d'un champ de maïs de plusieurs hectares à Saint-Etienne-d'Orthe (Landes), Philippe Labadie tente d'attirer - quand il en passe - les vols d'alouettes, travaillant au sifflet et à l'aide d'appelants, pour faire poser les oiseaux au sol, là où sont disposés à plat ses trois paires de filets de 50m<sup>2</sup> qui se refermeront sur eux. Une technique « aux pantons » qui nécessite ingéniosité et savoir-faire, héritée de son père qui l'a lui-même apprise en famille, et que Philippe espère transmettre à son fils Gabin.

Conseil de la chasse et de la faune sauvage, fauteuil recyclé d'une 4L avec vue sur le ciel, les hérons garde-boeufs, les grues, les grues, le grand enaie, employé de banque à Dax, parle d'une « chasse de patience, très aléatoire, dans un monde hyperconnecté » dans lequel on vit, et il « ne comprend pas les intolérants et les extrémistes qui veulent transformer les conditions ». Selon lui, « les chasseurs sont de vrais écologistes ». Pour preuve, il participe au suivi des oiseaux, envoyant notamment le numéro de bagues d'alouettes capturées et aussitôt relâchées, au Centre de recherche sur la biologie des populations d'oiseaux (CRBPO). « Ce qu'on prélève en tant que chasseur, c'est ridicule par rapport à la population totale », assure-t-il, rappelant que  $\frac{3}{4}$  des passages ont lieu la nuit quand la chasse est interdite, et que des mouvements se font aussi en pleine mer, jusqu'à des dizaines de kilomètres à l'ouest de nos côtes. Ce jour-là, au cours d'une saison jusqu'ici plutôt morne, Philippe Labadie a attrapé deux alouettes et une a été renvoyée dans le ciel pour la laisser se remplumer avant de poursuivre sa route vers le Sud.



Julie Ducourau

*Credit Photo : JD*

*Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 28/10/2018*

*[Url de cet article](#)*